

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
28 juin 2012

Le vingt huit juin deux mil douze à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques JUMEL, Maire.

Assistaient à la réunion : Mesdames et Messieurs Jean-Marcel LAROY, Guillaume AUBIN, Patricia DEVILLERS, Patrick HERTIER, Valérie GUÉNÉ, Annie ORRIÈRE, Hervé MARTIN, Thierry LOULIÉ-TUQUET, Marc DAVENNE, Grégoire LEVESQUE.

Absents excusés : Monsieur Jackie JOUY.

Assistait également à la réunion : M. Serge VANDEWALLE, secrétaire de Mairie

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame DE RICKE, chargée d'urbanisme au bureau d'études A.E.T. à qui a été confié la mission relative à la modification du plan local d'urbanisme, fait le point sur les divers éléments vus au cours des réunions de la commission d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté les propositions de modification, débattu de certains points et apporté les modifications nécessaires à l'élaboration du projet de modification, décide à l'unanimité d'approuver le nouveau règlement du plan local d'urbanisme.

POLLUTION

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier qui lui a été adressé par un habitant de la rue du 34ème Bataillon de Chars dont la maison a été envahie par des moucheron. Les photos jointes montrent bien l'importance du problème. Plusieurs personnes ont rapporté le même problème, soit dans la même rue, soit dans la Grande rue.

La suite logique et légale à cette demande, en raison de l'importance du phénomène, est la saisine de l'Agence Régionale de Santé afin de déterminer les causes de cette invasion. Toutefois, la cause est connue puisqu'il s'agit d'un dépôt d'oignons en cours de pourrissement qui est à l'origine de cette prolifération.

Il serait, dès lors, peut-être plus constructif de chercher avec le responsable une solution permettant de ne plus aboutir à ce genre d'incident.

Monsieur Levesque explique les raisons de l'incident dû à un retard d'enlèvement du tas d'oignons. Il est conscient du problème rencontré par la population et en est sincèrement désolé. Dès lundi dernier, il a pris la décision de faire enlever la totalité des oignons et les mettre au rebut. Des mesures seront prises pour éviter ce genre de problème. Si la moindre marque de risque se fait voir, le lot sera immédiatement enlevé avant qu'il y ait prolifération d'insectes.

Par ailleurs, et à propos des oignons, il serait fort judicieux que Monsieur Levesque ne mettent plus les déchets en bordure des chemins, les jus coulant sur le chemin en contrebas sont à l'origine de la détérioration de ce dernier et vraisemblablement d'un risque de pollution de la nappe phréatique.

Il est, d'autre part, reproché à Monsieur Levesque d'être le principal coupable de l'endommagement du chemin dit de Trois Étots. Il serait juste qu'il prenne sa réfection en charge. Cette question n'étant pas inscrite à l'ordre du jour, sera abordée ultérieurement.

Pour clore ce chapitre, il est décidé qu'un courrier sera adressé à la Société « Ferme d'Erquinvillers », indiquant les raisons de la pollution constatée. Le directeur de cette société répondra en indiquant quelles mesures il compte prendre afin d'éviter qu'un tel incident ne se reproduise.

L'ordre du jour étant clos Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 30. La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement..